



L'APPEL A L'ACTION DE BAMAKO SUR LA RECHERCHE POUR LA SANTE

DU FORUM MINISTERIEL MONDIAL SUR LA RECHERCHE POUR LA SANTE

BAMAKO, MALI, 17-19 NOVEMBRE 2008

Renforcer la recherche pour la santé, le développement et l'équité

Nous, Ministres de la Santé, Ministres de la Science, de la Technologie, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et représentants ministériels de 62 pays

RECONNAISSONS QUE

1. La recherche et l'innovation ont grandement contribué au développement de solutions aux problèmes de santé et à l'amélioration de la santé dans le monde entier;
2. La recherche et l'innovation doivent continuer à jouer un rôle clé en abordant les grands défis contemporains dans le domaine de la santé liés à la menace de pandémies, à l'importance croissante des maladies chroniques, aux répercussions des changements climatiques sur la santé, à la qualité de l'eau et à l'assainissement, à la sécurité alimentaire, aux déterminants sociaux de la santé et à la fragilité des systèmes de santé;
3. Seule une faible proportion des dépenses mondiales pour la recherche en santé et pour le développement est consacrée aux problèmes de santé des pays à revenu faible ou intermédiaire;
4. Dans un monde confronté à des défis notables de nature environnementale, démographique, sociale et économique, la recherche sera essentielle pour préciser la nature et la portée des problèmes de santé, pour élaborer et mettre en œuvre des interventions efficaces de secours et accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement;
5. La nature de la recherche et de l'innovation pour l'amélioration de la santé est devenue de plus en plus multidisciplinaire, interconnectée et intersectorielle;
6. Les activités de recherche menées par le secteur public et le secteur privé, y compris les partenariats internationaux pour le développement de produits (PDPs), ainsi que la participation accrue de la société civile, peuvent se renforcer mutuellement et être complémentaires dans la poursuite du développement de la santé et de la sécurité, mondialement;
7. Des recommandations relatives à divers aspects importants de la recherche pour la santé figurent dans la Stratégie de recherche pour la santé de l'OMS, la Stratégie et le plan d'action mondiaux pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle (GSPOA), le rapport de la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'OMS, et les travaux du Groupe d'action de haut niveau sur l'élargissement de la recherche pour renforcer les systèmes de santé;
8. L'importance de la recherche en science et technologie pour relever les principaux défis qui ont un impact sur la santé, tels que la pauvreté, les changements climatiques, la dégradation de l'environnement, les soins de santé et les maladies émergentes, sont mis en évidence dans les communiqués de la Table ronde ministérielle «Les sciences fondamentales: la science levier pour le développement» (UNESCO, Paris, octobre 2005) et la Table ronde ministérielle sur la science et la technologie pour le développement durable et le rôle de l'UNESCO (octobre 2007 Paris);

CONSCIENTS DE LA NECESSITE DE

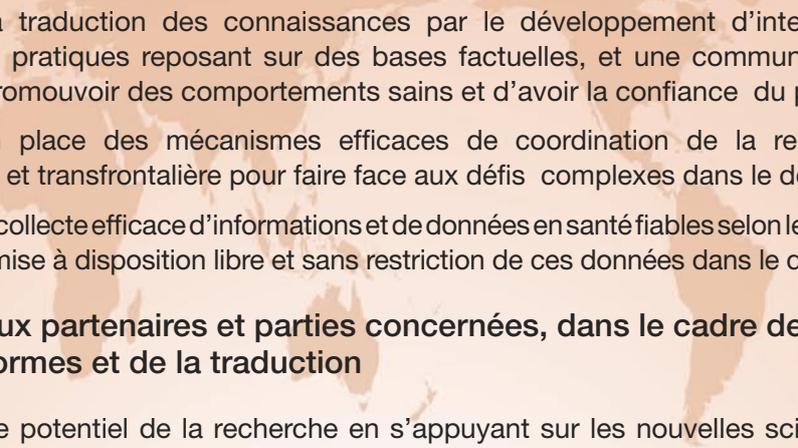
1. Continuer à bâtir sur les progrès, les réalisations et les engagements pris depuis le Sommet ministériel de Mexico sur la recherche en santé en 2004;
2. Réviser régulièrement les **priorités** de la recherche pour concentrer ses efforts sur les besoins en santé les plus notables et donner priorité à la recherche abordant les besoins en santé des populations les plus pauvres et les plus défavorisées;
3. Développer la **capacité** nécessaire pour avoir des systèmes nationaux de recherche en santé robustes qui soient en mesure de remplir efficacement les quatre fonctions clés que sont la gestion, le financement, la création et le maintien de ressources, ainsi que la production, la synthèse et la valorisation des connaissances;
4. Renforcer la confiance du public en assurant la promotion des bonnes pratiques dans la recherche par le développement des **normes** et des codes de comportement nécessaires dans la conduite de la recherche, et en assurant la responsabilité, la transparence et l'accès aux données de santé, à l'information et aux résultats de la recherche;
5. Promouvoir la traduction et la valorisation de la recherche dans la pratique en renforçant les liens entre la recherche, les bases factuelles, la politique et la pratique;
6. Développer des approches intersectorielles et multidisciplinaires de la recherche pour la santé plus fortes et plus efficaces;
7. Mobiliser tous les partenaires et les acteurs (publics, privés, société civile) pour travailler ensemble dans un partenariat efficace et équitable afin de trouver les solutions nécessaires;
8. Convaincre les gouvernements nationaux de donner la priorité à la recherche pour l'amélioration de la santé par la construction des capacités nécessaires et en veillant à ce que l'intégration de la santé dans toutes les politiques, et pas seulement celles spécifiques au secteur de la santé, repose sur des bases factuelles;
9. Assurer la présence d'un **leadership** fort en matière de santé, de développement et d'équité; obtenir **l'engagement** de toutes les parties concernées dans la recherche et l'innovation pour la santé; reconnaître la nécessité d'une **responsabilisation** renforcée des systèmes de recherche dans les efforts visant à répondre aux besoins indiqués ci-dessus;
10. Reconnaître et prendre en considération les recommandations des différentes réunions régionales préparatoires ayant conduit au Forum de Bamako;
11. Accorder une attention particulière au potentiel de la recherche pour répondre aux besoins urgents en santé de l'Afrique;

GUIDES PAR LES PRINCIPES DU LEADERSHIP, DE L'ENGAGEMENT ET DE LA RESPONSABILISATION,

APPELONS A L'ACTION PAR

Les gouvernements nationaux

1. Pour donner la **priorité** au développement des politiques de recherche et d'innovation pour la santé dans le cadre plus large de leurs stratégies nationales;
2. Pour améliorer les **capacités** des systèmes à mettre en œuvre les politiques de recherche, y compris par un financement et des infrastructures adéquats, la formation, le recrutement et des stratégies pour retenir les chercheurs, et l'évaluation de l'impact de la recherche;

- 
- 
3. Pour définir et appliquer les **normes**, les règlements et les meilleures pratiques afin que les processus de la recherche soient équitables et transparents, y compris ceux concernant l'examen éthique, le développement et la fabrication de produits, l'enregistrement des essais cliniques et l'accès libre à l'information;
 4. Pour assurer la traduction des connaissances par le développement d'interventions efficaces, de politiques et de pratiques reposant sur des bases factuelles, et une communication efficace avec le public afin de promouvoir des comportements sains et d'avoir la confiance du public;
 5. Pour mettre en place des mécanismes efficaces de coordination de la recherche intersectorielle, interministérielle et transfrontalière pour faire face aux défis complexes dans le domaine de la santé;
 6. Pour renforcer la collecte efficace d'informations et de données en santé fiables selon les normes internationales, et maximiser la mise à disposition libre et sans restriction de ces données dans le domaine public;

Tous les principaux partenaires et parties concernées, dans le cadre des priorités, des capacités, des normes et de la traduction

7. Pour exploiter le potentiel de la recherche en s'appuyant sur les nouvelles sciences, les technologies émergentes et les innovations technologiques et sociales pour traiter des défis sanitaires prioritaires liés au développement de la santé, à la sécurité sanitaire et aux systèmes de santé:

7.1 La recherche pour le développement de la santé

Objectif : promouvoir le développement de produits et de technologies pour diminuer les problèmes de santé dans les pays en développement, pour redresser le déséquilibre actuel et l'inéquité relative à la différence en ressources pour la recherche sur les maladies négligées, et supprimer les obstacles à l'accès aux produits de la recherche et de l'innovation;

Recommandation : Poursuivre la R & D dans le développement de nouveaux médicaments, vaccins et tests diagnostiques pour les maladies négligées de la pauvreté, notamment en évaluant le rôle des partenariats pour le développement de produits (PDP), en mettant en œuvre la GSPOA, et en étendant la recherche pour le développement de la santé, de manière à inclure les maladies chroniques et les autres défis émergents en santé, y compris la recherche pour mieux comprendre les transitions démographiques et épidémiologiques et leurs facteurs de causalité;

7.2 La recherche pour la sécurité sanitaire

Objectif : promouvoir la recherche sur les menaces communes à tous les pays et les opportunités pour la sécurité sanitaire comprenant - mais pas exclusivement limitées à ceux-ci - les déterminants sociaux de la santé, les menaces de pandémie, les répercussions des changements climatiques sur la santé, la sécurité alimentaire, les maladies chroniques, la migration et le vieillissement.

Recommandation : développer des arrangements organisationnels transectoriels et transnationaux effectifs, tels que les coalitions mondiales ou les initiatives ayant une cible spécifique, pour atteindre l'objectif indiqué ci-dessus dans tous les défis soulevés par la sécurité sanitaire.

7.3 La recherche pour des systèmes de santé

Objectif : améliorer la mise en œuvre des interventions existantes, éprouvées et de bon rapport coût efficacité.

Recommandations : mettre en place des observatoires des systèmes de santé pour aider les pays à évaluer la performance du système de santé en utilisant des informations en santé comparables; soutenir la recherche pour atteindre de meilleures synergies entre les systèmes de santé et les initiatives globales en santé; poursuivre plus de recherche dans le plan des systèmes de santé sur -mais pas exclusivement limité à- la gestion du personnel de santé, le financement pour une couverture universelle et les rôles respectifs du secteur public et du secteur privé; poursuivre la recherche destinée à informer les pays sur le développement et la mise en œuvre des e-technologies pour la santé; appuyer fortement la recherche évaluative destinée à mieux comprendre l'impact des efforts réalisés pour renforcer les systèmes de santé; organiser le premier symposium mondial sur la recherche sur les systèmes de santé en 2009 pour établir une communauté mondiale de praticiens et une bibliothèque mondiale de bases factuelles sur les systèmes de santé.

- 
8. Pour renforcer la collaboration internationale dans la recherche par le développement d' un code de conduite pour les partenariats entre les bailleurs de fonds externes et les institutions nationales de recherche; en assurant un accès juste et équitable aux produits de la recherche; et en encourageant l'inclusion des acteurs publics et privés, des différents secteurs et disciplines, de la société civile, et des organisations locales, nationales et internationales dans le contenu et le processus de la recherche;
 9. Pour faciliter le transfert de technologie et explorer de nouvelles façons d'inciter à l'innovation technologique sanitaire et sociale dans les pays en développement, y compris la création de mécanismes novateurs de financement, tels qu'un fonds mondial pour la recherche en santé et l'innovation;

Les bailleurs de fonds de la recherche et de l'innovation et les agences de développement internationales

10. Pour mieux harmoniser et aligner leurs activités destinées à remédier aux lacunes dans les connaissances, renforcer la capacité pour la recherche et l'innovation, amener des ressources dans les domaines négligés de la recherche et allouer des fonds pour appuyer la traduction et l'évaluation comme faisant partie du processus de recherche;
11. Pour investir dans la recherche et le renforcement des capacités de recherche au moins 5% de l'aide dédiée au secteur de la santé ;
12. Pour augmenter leur appui dans le renforcement des systèmes nationaux de recherche pour la santé des pays africains;

L'Organisation mondiale de la Santé, l'UNESCO et les autres agences et partenaires des Nations Unies

13. Pour améliorer la gestion et la coordination des activités de recherche de l'OMS, et, ensemble avec les États membres et les partenaires, mettre en œuvre sa nouvelle Stratégie de recherche pour la santé comme un moyen de mobiliser la recherche pour l'amélioration de la santé, reflétant les recommandations tant de la GSPOA que du Groupe d'action de haut niveau sur l'élargissement de la recherche pour renforcer les systèmes de santé;
 14. Pour promouvoir la recherche pour la santé au sein de l'UNESCO comme une question intersectorielle importante dans le renforcement des capacités et dans les conseils donnés aux gouvernements dans les secteurs de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication;
 15. Pour évaluer l'efficacité et l'intérêt des quatre forums ministériels annuels avant de convoquer un autre forum intersectoriel de haut niveau, pour s'entendre sur, et approuver, les priorités de la recherche mondiale pour la santé;
 16. Pour renforcer leur coordination et actions conjointes dans le large éventail de domaines influant sur la santé lorsque leurs mandats se chevauchent, comme c'est le cas pour l'innovation technologique et sociale, les droits de propriété intellectuelle, l'éthique, l'environnement et les changements climatiques, la sécurité alimentaire et la sécurité;
 17. Pour établir le 18 novembre comme la Journée mondiale de la Recherche pour la santé.
- 